



École La Source
22, rue de l'Acadie, Gatineau, Québec, J8T 6G8
Tél. : (819) 568-7861 Télécopieur : (819) 246-0591

Procès-verbal
Réunion du conseil d'établissement
Le mardi 19 juin 2018

Ouverture de la séance : La séance est ouverte à 18h35.

1. Mot de bienvenue, vérification des présences et quorum

Présences :

Mme Sophie Doucet, présidente
Mme Sonia Fournier, membre
Mme Lisa-Marie Lyman, membre
Mme Jessica T-Foster, membre
Mme Francine Crête, membre
Mme Joëlle LeBlanc, membre
Mme Mélanie Mercier, directrice

M. Martin Bourbeau, membre
Mme Caroline Sauvé, membre
Mme Noémie Lebel, membre
Mme Chantal Courtemanche, membre
Mme Sophie Blais, membre
Mme Marie-Josée Baril, directrice adj.

Absents :

M. Stéphane Larivière, membre

2. Adoption de l'ordre du jour

Madame Doucet fait la lecture de l'ordre du jour.

Proposition No.01 (2018-06-19)
Proposée par madame Crête

Appuyée par madame T.-Foster
Adoptée à l'unanimité

3. Lecture et adoption du procès-verbal du 23 mai 2018

Avant que le procès-verbal soit adopté, madame Mercier donne des précisions sur les montants qui n'étaient pas clairs dans les prévisions budgétaires 2018-2019 présentées lors de la dernière rencontre.

Proposition No.02 (2018-06-19)
Proposée par madame Blais

Appuyée par madame Lyman
Adoptée à l'unanimité

4. Parole au public

Personne du public n'est présent.

5. Effets scolaires 2018-2019 (Référence : Politique 56-05-01- Contributions financières exigées des parents)

Le gouvernement demande de préciser les cadres suite à l'indexation des tarifs visés par la politique 56-05-01. Les règles et les montants doivent être respectés. Madame Mercier présente les documents aux membres en précisant les points suivants :

- L'argent pour le matériel d'art plastique (pinceaux, fusain, etc.) ne peut pas être chargé aux parents puisque cela ne fait pas partie des principes dans la loi sur l'instruction publique;
- Le matériel didactique comme les manuels scolaires et les supports pédagogiques doivent être offerts gratuitement aux élèves;
- Le matériel reproductible peut être chargé aux parents puisqu'il fait partie du matériel dans lequel l'élève écrit, dessine ou découpe;
- La boîte à dîner, les espadrilles et le sac font partie du matériel d'organisation. Ils ne sont plus facultatifs car l'élève en a besoin pour s'organiser à l'école au même titre que les crayons et le papier;
- L'amplitude inscrite à la politique doit être respectée.

Présentation de la liste des effets scolaires et du matériel didactique pour 2018-2019 pour chacun des niveaux de l'école La Source, incluant les classes spécialisées.

Proposition No.03 (2018-06-19)
Proposée par madame T.-Foster

Appuyée par madame Blais
Approuvée à l'unanimité

6. Plan de lutte contre l'intimidation et la violence 2018-2019

À chaque année, il faut revoir le plan de lutte contre l'intimidation et la violence. Madame Mercier présente le portrait suite au sondage effectué en

2016. Elle fait alors la lecture des données, des forces et des défis de l'école. Les mesures, les modalités applicatives et les objectifs annuels ont aussi été survolés. Le souhait de la direction est de refaire un sondage pour ajuster les éléments au besoin. Un montant de 3\$ par élève sera à prévoir pour celui-ci.

Le dépliant qui sera remis aux parents en 2018-2019 est présenté et expliqué par madame Mercier.

Proposition No.04 (2018-06-19)
Proposée par madame Sauvé

Appuyée par madame Lyman
Adoptée à l'unanimité

7. Entrée progressive 2018-2019 (Préscolaire et TSA)

Madame Mercier présente les documents en lien avec les entrées progressives du préscolaire 4 ans et 5 ans ainsi que les classes TSA. L'heure pour la rencontre commune au service de garde sera changée pour le préscolaire 4 ans : 12h00 à 12h30 au lieu de 11h00 à 12h00. L'heure de fin de journée sera également ajustée pour le préscolaire 5 ans (15h30 au lieu de 15h00).

Proposition No.05 (2018-06-19)
Proposée par monsieur Bourbeau

Appuyée par madame Blais
Approuvée à l'unanimité

8. Campagne de financement (Printemps 2019)

Pour la campagne de financement concernant la vente des chocolats, madame Crête explique qu'il faudrait signer le contrat avant le début de l'année scolaire 2018-2019 pour avoir droit à la promotion de 10 boîtes gratuites. Comme cette campagne a été un succès, madame Blais propose que l'on signe immédiatement avec la compagnie en s'assurant de garder la même procédure que cette année.

Proposition No.06 (2018-06-19)
Proposée par madame Blais

Appuyée par madame Fournier
Approuvée à l'unanimité

9. Protocole d'entente – Club des petits déjeuners

Madame Baril résume le protocole d'entente du Club des petits déjeuners en précisant qu'environ 100 élèves par jour ont bénéficié de ce service. Ainsi, 18 000\$ en denrées ont été distribués en plus du 25\$ par semaine remis par l'épicerie Maxi.

Madame Fournier propose que l'entente soit reconduite pour la prochaine année scolaire. L'an prochain, il ne faudrait pas oublier de souligner l'implication depuis 10 ans de la bénévole en chef.

Proposition No.07 (2018-06-19)
Proposée par madame Fournier

Appuyée par madame Blais
Approuvée à l'unanimité

10. Fonds à destination spéciale

Pour les fonds provenant de diverses activités ou de dons, la loi exige que les montants d'argent en surplus soient déposés dans un fond à destination spéciale pour ne pas être perdus. Cette année, les montants proviennent de trois sources. Madame Mercier lit chacune des résolutions avant que les membres votent.

- Les trois campagnes de financement : L'argent servira aux activités pour les élèves, pour l'embellissement de la cour, pour les besoins des élèves démunis et pour des besoins spécifiques au service de garde.

Proposition No.08 (2018-06-19)
Proposée par madame Lyman

Appuyée par madame T.-Foster
Approuvée à l'unanimité

- Dons d'une dame (6000\$) et argent des smoothies : L'argent servira pour l'aménagement d'un local sensoriel et du matériel spécialisé pour les classes TSA.

Proposition No.09 (2018-06-19)
Proposée par madame T.-Foster

Appuyée par madame Fournier
Approuvée à l'unanimité

- Spectacle de Noël et pièce de théâtre: L'argent servira pour le local de musique (achat d'instruments et autres).

Proposition No.10 (2018-06-19)
Proposée par madame Lyman

Appuyée par madame Blais
Approuvée à l'unanimité

11. Rapport annuel du conseil d'établissement (2017-2018)

Madame Doucet lit le rapport qui résume les points traités lors des rencontres de l'année 2017-2018.

Proposition No.11 (2018-06-19)
Proposée par madame Blais

Appuyée par madame Crête
Approuvée à l'unanimité

12. Mot du commissaire

Le commissaire est absent.

13. Mot du comité de parent

Madame Lebel résume les points abordés à la dernière rencontre du comité de parents : les frais chargés aux parents (frais scolaires et service de garde), la présence de de Guillaume Vermette pour Dimension sportive, les écoles alternatives (les avis sont partagés 50-50), le transport scolaire (des essais seront offerts aux enfants du préscolaire au mois d'août), des discussions sur la gratuité du transport pour les élèves du préscolaire, les nouvelles applications des jeunes (site - Yellow).

14. Mot de la direction

Madame Mercier remercie tous les membres pour leur collaboration et les belles communications qui se sont déroulées dans le calme et le respect.

15. Varia

Frais d'ouverture des dossiers du service de garde

Dans les balises du ministère, il y a eu une abolition des frais d'ouverture de dossier au service de garde. Le libellé disparaîtra donc des règles de fonctionnement.

Proposition No.12 (2018-06-19)
Proposée par madame LeBlanc

Appuyée par madame T.-Foster
Approuvée à l'unanimité

16. Tirages

Le montant alloué pour le conseil d'établissement (210\$) est distribué en cartes-cadeaux (10\$ pour chacun des membres). Deux paniers-cadeaux sont également tirés au hasard parmi les membres. Madame Sauvé et madame Le Blanc sont les heureuses gagnantes.

17. Date de la prochaine rencontre

Tous les membres parents présents reviendront pour l'année 2018-2019. Il y aura un nouveau parent pour remplacer M. Larivière qui termine son mandat

cette année. Pour la prochaine rencontre, madame Blais propose la date du mercredi 26 septembre à 18h30 pour alléger la soirée de la rencontre des parents et l'assemblée générale du mercredi 12 septembre. S'il y a des points importants, ils seront traités par courriel.

Proposition No.13 (2018-06-19)
Proposée par madame Blais

Appuyée par madame Fournier
Approuvée à l'unanimité

18. Levée de l'assemblée

La séance est levée à 20h45.

Proposition No.14 (2018-06-19)
Proposée par madame T.Foster

Appuyée par madame Blais
Approuvée à l'unanimité

Mme Sophie Doucet
Présidente

Mme Mélanie Mercier
Directrice